

n° département

commune

GUILY-GLAS

lieu-dit

adresse

Châteaulin

Châteaulin

arrondissement

canton

Ecluse maritime

32.07

édifice ou ensemble contenant

matricule

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

1A00005394

Coordonnées Lambert : 2

X = 122,55

Y = 377,58

XE =

YS =

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année :

section :

parcelle :

Propriété: Département du Finistère

Destination actuelle: /

Protection: /

État de conservation: bon

Établi en 1968 par Loyer

Revu en 1978 par Douard

Doc. 178.29.587 X

- Fig. 1..... cliché n° 72.29.402 V
- 2 - 72.29.398 V
- 3 - 72.29.399 V
- 4 - 72.29.416 V
- 5 - 72.29.415 V
- 6 - 72.29.396 V
- 7 - 72.29.417 V
- 8 - 72.29.395 V
- 9 - 72.29.397 V
- 10 - 72.29.400 V
- 11 - 72.29.401 V

I- HISTORIQUE : début des travaux en 1845, inauguration en 1858.

II- DESCRIPTION

Situation : l'écluse barre le cours de l'Aulne à la limite Ouest de la commune. La rivière est large et peu profonde et coule dans une vallée dominée de hautes collines boisées. La route qui emprunte une partie du chemin de halage entre l'agglomération et Guily-Glas s'en écarte au niveau de l'écluse; les deux berges du canal sont envahies d'une végétation abondante.

Composition d'ensemble

- * Maison éclésièrè.
- * Ecluse avec un ouvrage à six vannes accouplées.
- * Déversoir.

* Maison éclésièrè :

- Sur la rive droite de l'Aulne, dans l'axe de l'écluse.
- Gros-oeuvre enduit au ciment, encadrement des baies en granite, toiture en ardoise.
- Corps central massé flanqué de deux pavillons.
- Ensemble sans étage carré à comble simple de faible hauteur. Emplacement symétrique des baies.

* Ecluse :

Dernière écluse maritime aménagée sur le cours de l'Aulne, à l'extrémité occidentale du canal de Nantes à Brest. Située à 17 kms de la baie de Landévennec (26 kms suivant le cours de la rivière), elle ressent les effets de la marée (25 mètres par marée). Elle a comme fonction de maintenir l'Aulne à un niveau assez élevé pour permettre à des bateaux de fort tonnage de remonter jusqu'à Port-Launay même à marée basse.

Gros-oeuvre en grand appareil de granite, pierres de parement taillées en queue d'aronde et scellées à crampons. Les pierres de couronnement sont arrondies sur l'angle pour des raisons d'ordre pratique (éviter des arêtes usant les cordages). Les pièces en fonte s'intègrent parfaitement à la construction du granite.

Dimensions :

- largeur du déversoir..... 65 m
- largeur des vannes 21 m
- largeur de l'écluse et des quais 10 m
- longueur totale de l'écluse 60 m

~ Déversoir : large de 65 m, offre une dénivellation de 5 m avec le niveau des basses eaux. Son extrémité méridionale est maintenue par un avant-bec de maçonnerie faisant corps avec la berge. Le déversoir proprement dit se compose d'un mur taluté, en amont, sur une largeur de 2 m et maintenu en aval par trois contreforts en sifflet longs de près de 10m : le premier, contre l'avant-bec méridional, sert d'échelle à saumon; le second est au milieu du déversoir; le troisième soutient le premier avant-bec de l'ouvrage des vannes. De chaque côté du mur du déversoir, un important empierrage consolide le barrage. L'empierrement aval, qui reçoit la chute des eaux, est composé d'énormes blocs de rochers.

* Vannes : l'ouvrage des vannes a 21 m de large sur 6, 90m de long; 7 avant-becs arrondis délimitent six vannes : le premier avant-bec, à l'extrémité du déversoir, est large de 2, 50m; les suivants de 1, 10m. Chaque vanne est large de 2m. La hauteur totale de l'ouvrage est de 7 m., dont deux seulement sont visibles en amont, du côté de la retenue des eaux.

Six ponts voûtés réunissent les avant-becs, selon un dispositif asymétrique, offrant une meilleure résistance à la poussée des eaux : la saillie des avant-becs, réduite à 0, 50m en amont, se prolonge en aval sur trois mètres. Le voûtement lui-même est asymétrique, mais sur un plan vertical : une dénivellation de 5m existe entre les extrémités Est et Ouest des arcs.

A la rencontre des deux berceaux, dans le coeur de l'ouvrage, les vannes coulissent verticalement. Des vis métalliques sans fin permettent de les relever. Leur tête est engagée dans un socle circulaire évasé à quatre griffes et amortissement en galette. Les griffes en sont boulonnées sur le pont couvrant les vannes. La rainure de coulisse est obturée de part et d'autre par des dalles amovibles. Enfin, les embouts carrés des vis reçoivent une tige mobile à quatre branches formant le bras du treuil. Toute cette machinerie est en fonte de fer. Le pont voûté supportant les vannes est large de 3, 30m; un garde-fou métallique, réduit à une simple main courante, le ceinture sur ses trois faces extérieures, faisant retour le long de l'écluse, où ses extrémités sont ornées d'une volute de fer forgé et d'une pomme de pin en fonte.

- Ecluse. Le quai Sud, lié à l'ouvrage des vannes est long de 60m, large de 4m et il est de même hauteur que l'ouvrage voisin. Une jetée suivie d'un môle la prolonge en aval, s'écartant de la berge pour faciliter le passage des navires. Cette partie de l'écluse, moins élevée, est aussi construite moins soigneusement, n'ayant pas à supporter les mêmes efforts.

L'autre quai, qui s'appuie sur la berge a 3,60m de large pour la même longueur; un quai en retrait le prolonge de chaque côté; le quai oriental simplement destiné à l'amarrage, est moins soigné.

L'écluse comporte deux paliers, rattrapant la dénivellation du lit de la rivière. Ces paliers, qui ne sont visibles qu'à marée basse, sont cintrés, épousant la forme des coques de navires.

Les portes fermant l'écluse s'encastrent dans des retraits du mur des quais, afin de rester au même aplomb lorsqu'elles sont ouvertes. Fermées, elles viennent s'appuyer l'une contre l'autre, selon un tracé en chevron qui leur assure une meilleure contrebutée.

Les portes actuelles, remplaçant d'anciennes portes en bois, sont métalliques. Leur coffrage de tôle est consolidé par une armature de poutres rivetées sur la face postérieure (ne recevant pas la poussée des eaux). Le couronnement est aménagé en passage. Des vannes à volets mobiles, placées en partie basse, sont actionnées par des leviers accessibles depuis cette passerelle de circulation. Enfin, l'ouverture et la fermeture des portes sont commandées depuis le quai par des treuils à crémaillère. Sur la largeur du quai, une entaille est réservée à la coulisse de la crémaillère, que recouvre une dalle de fonte. Le treuil est composé d'un pied tronconique à amortissement hémisphérique, avec poignée amovible. Une transmission à engrenages, très souple, permet de manoeuvrer le treuil soit horizontalement, soit verticalement, selon que l'on place la manivelle dans l'embout supérieur ou latéral. Le treuil est en fonte. Sur le pied et sur le couvercle, on lit la mention : "GRAFFENSTADEN".

En arrière de chaque porte, une rainure verticale est pratiquée dans le quai, permettant l'installation d'un barrage en cas d'avarie.

Le quai Nord est longé de place en place par des bittes d'amarrage. Des anneaux de fer sont également scellés dans les murs.

La communication du quai Sud avec le môle, de l'ouvrage des vannes avec le déversoir et celle du quai Nord avec le niveau de la rivière sont assurées par des échelles métalliques verticales, scellées dans la maçonnerie. Au sommet de chaque échelle, une poignée est scellée dans le sol du quai, avec évidemment et rigole pour l'écoulement des eaux.

Enfin, trois réverbères, deux sur le quai Sud et un sur le môle, éclairent l'écluse. Ces réverbères de fonte à lanterne carrée, d'un modèle classique, sont dépourvus de tout ornement, comme le reste des installations.

Toutes ces parties métalliques sont protégées par une épaisse couche de goudron.

III- CONCLUSION /

PORT-LAUNAY 29

ECLUSE

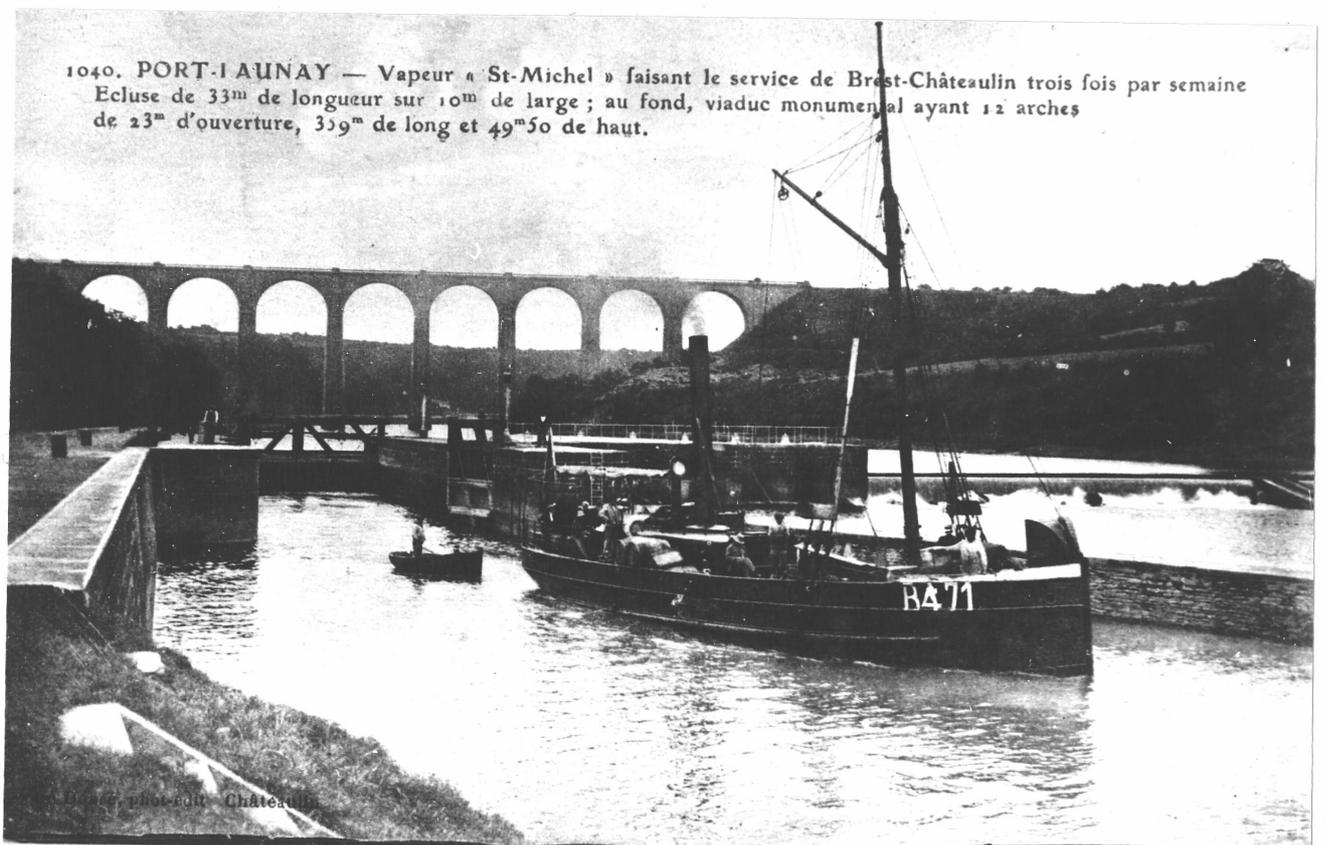
Carte Postale ancienne

REPRODUCTION

Cliché ARTUR

78.29.587 X

Doc. 1



PORT-LAUNAY 29

GUILLY-GLAS - 17000

Maison éclusière (vue d'ensemble de la
façade Sud)

Cliché DAGORN

72.29.402 V

Fig. 1



PORT-LAUNAY 29

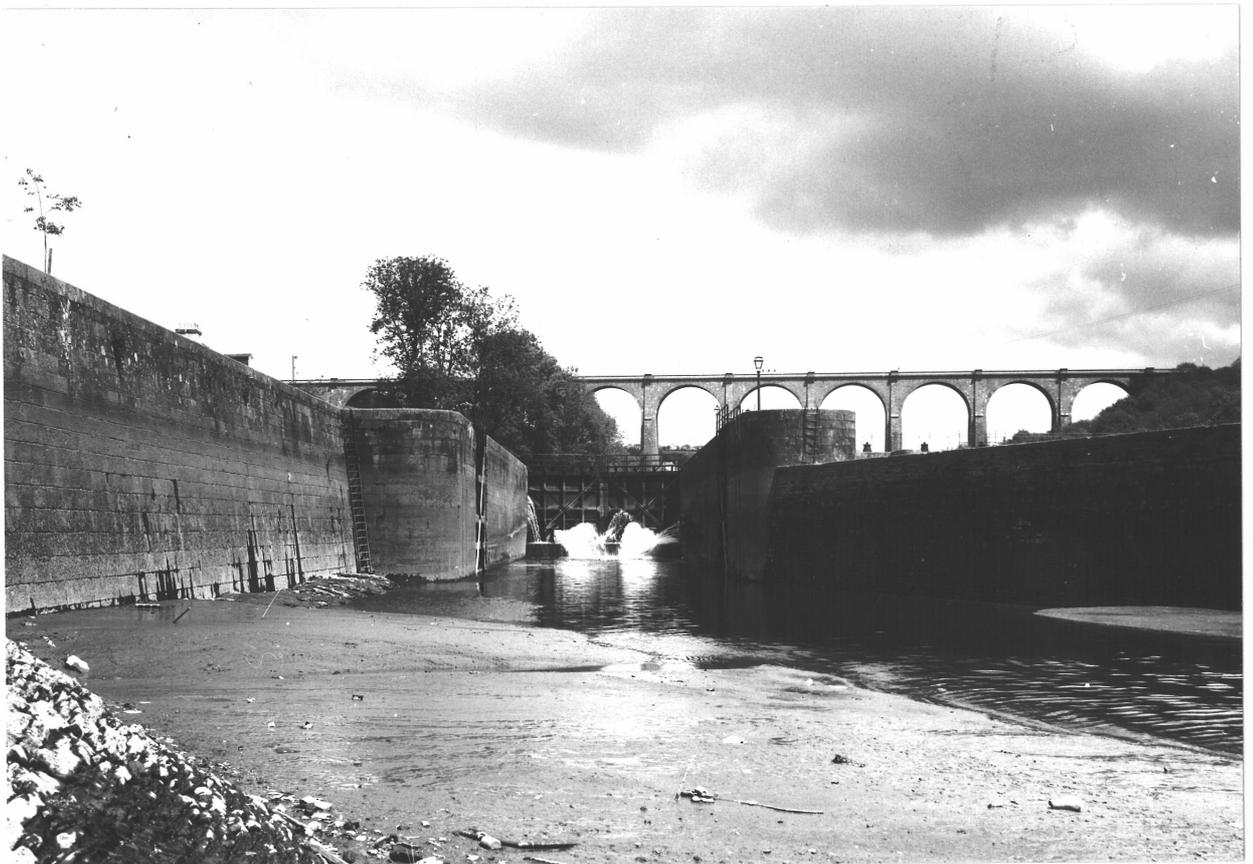
GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Ecluse - vue de situation prise de l'Ouest

Cliché DAGORN

72.29.398V

Fig. 2



PORT-LAUNAY 29

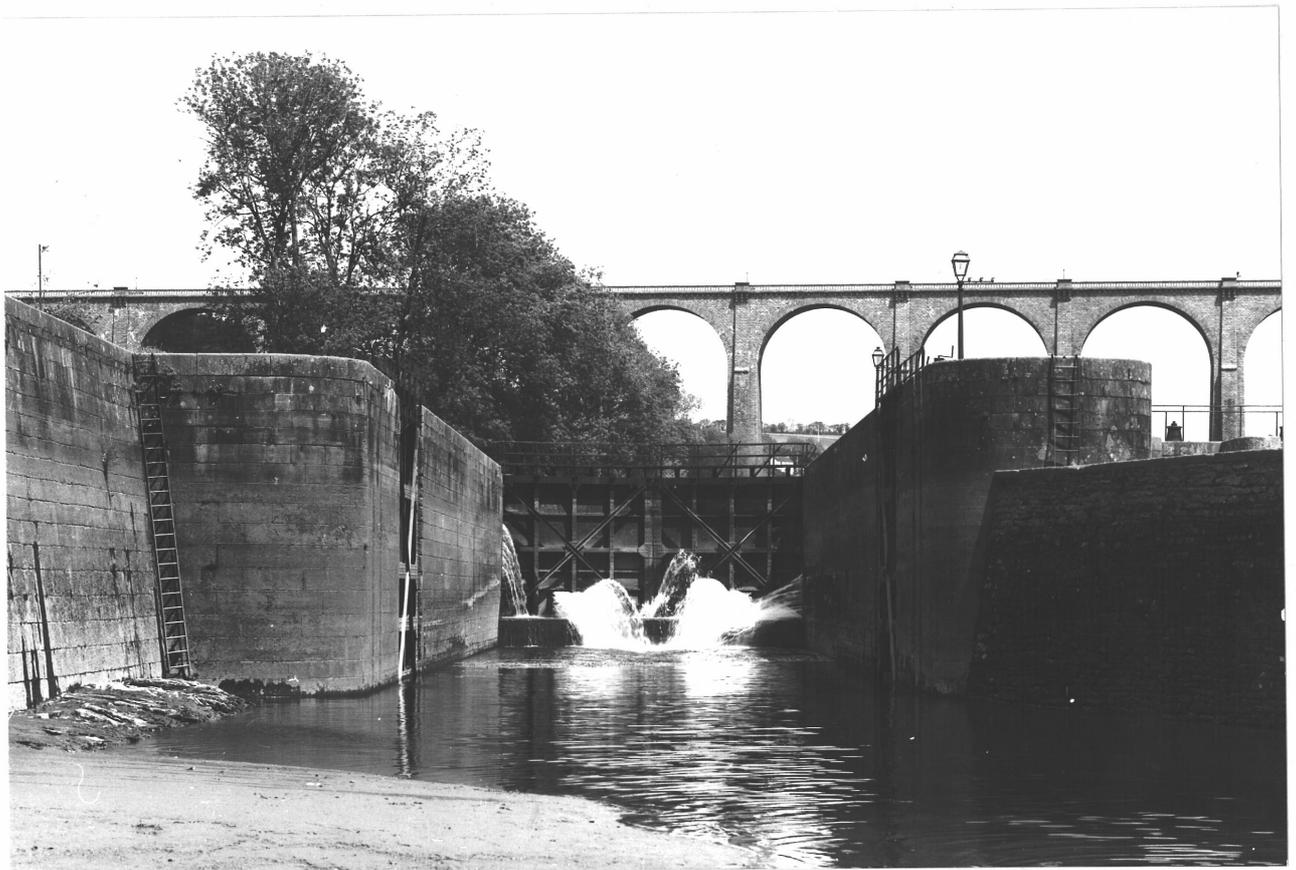
GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Ecluse - vue d'ensemble de la face Ouest :
quais et portes

Cliché DAGORN

72.29.399 V

Fig. 3



PORT-LAUNAY 29

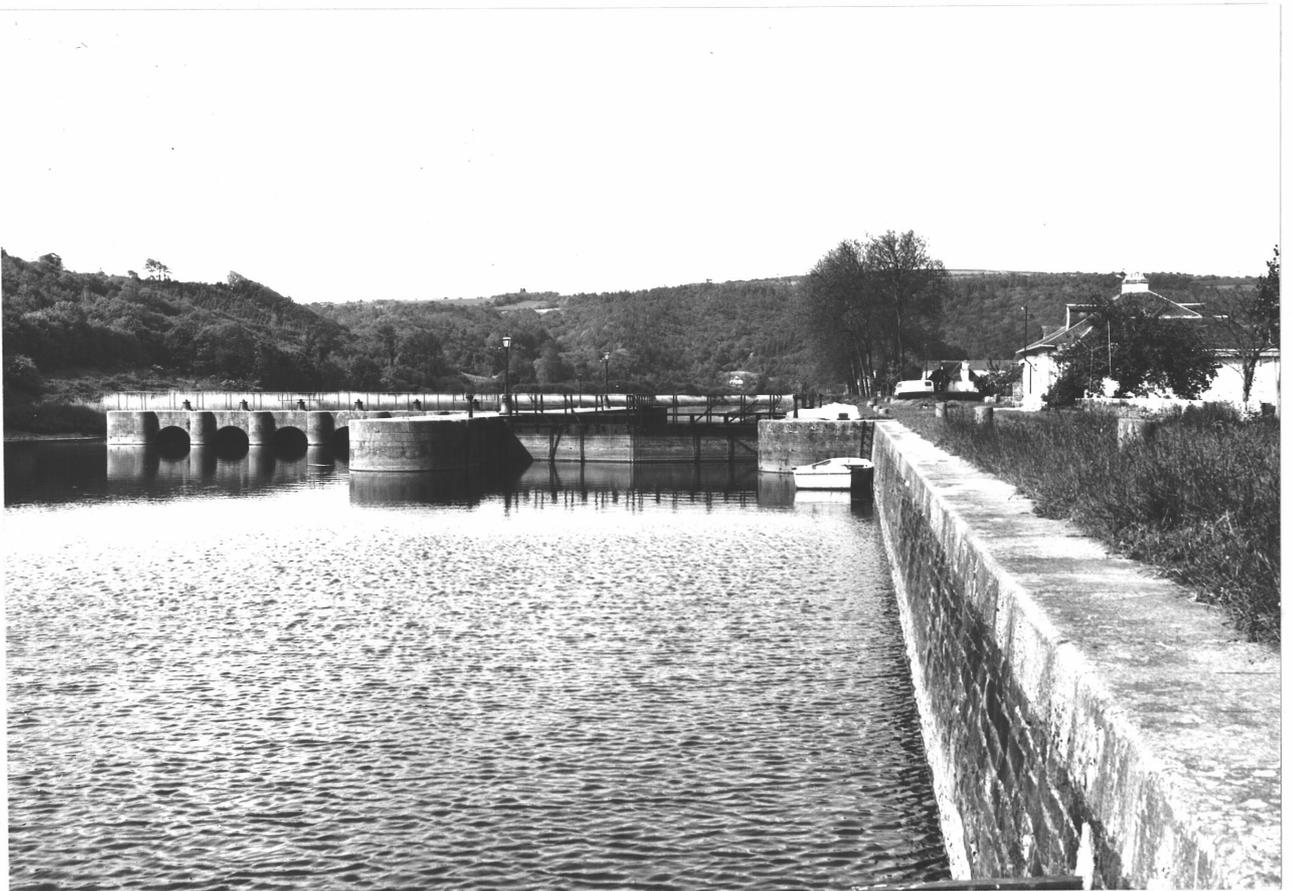
GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Vue d'ensemble prise de l'Est, du chemin de
halage

Cliché DAGORN

72.29.416 V

Fig. 4



PORT-LAUNAY 29

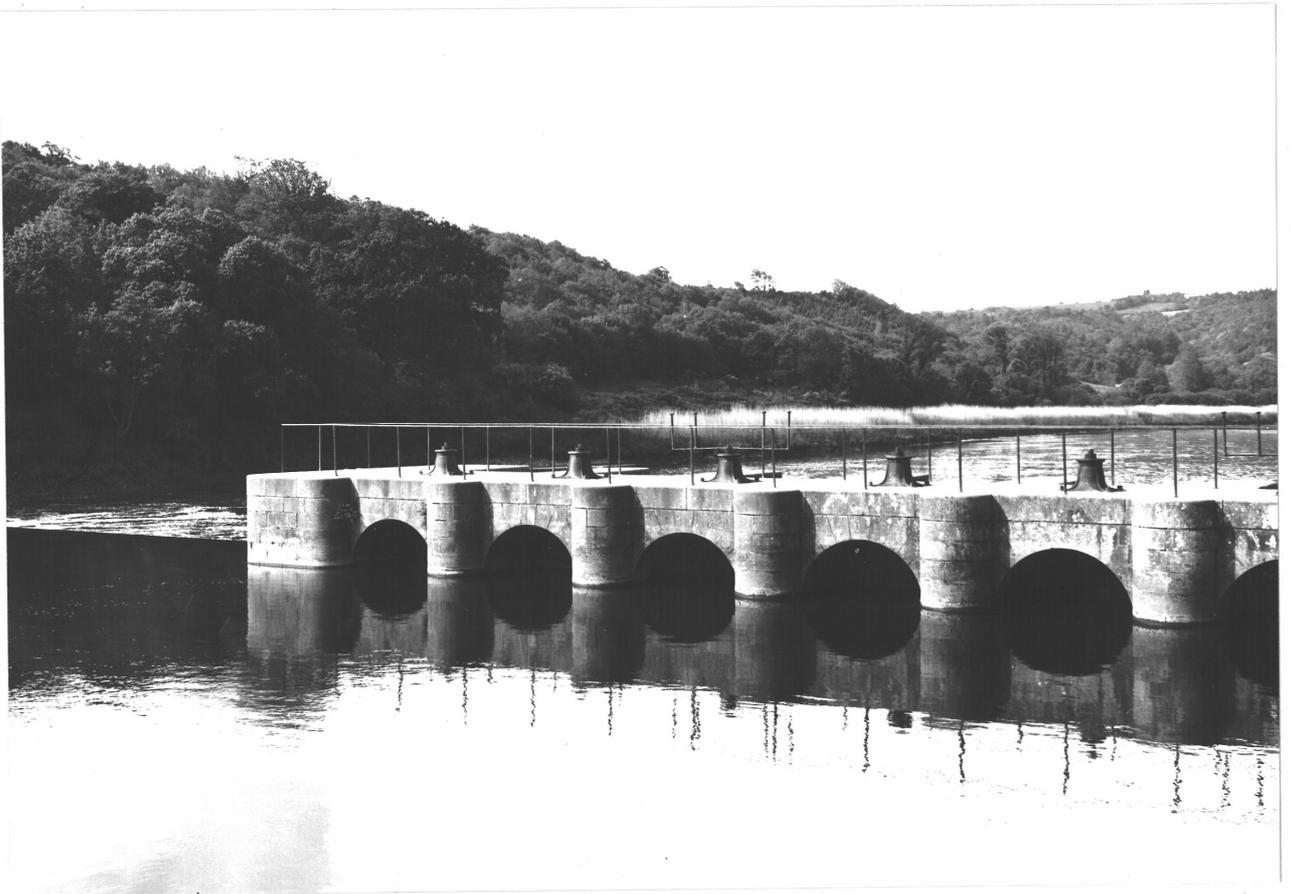
GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Vue d'ensemble de la face Est de l'ouvrage
des vannes

Cliché DAGORN

72.29.415 V

Fig. 5



GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Vue d'ensemble de la face Ouest de l'ouvrage
des vannes

Cliché DAGORN

72.29.396 V

Fig. 6



PORT-LAUNAY 29

GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Vue d'ensemble de la jetée et du môle :
face Sud

Cliché DAGORN

72.29.417 V

Fig. 7



PORT-LAUNAY 29

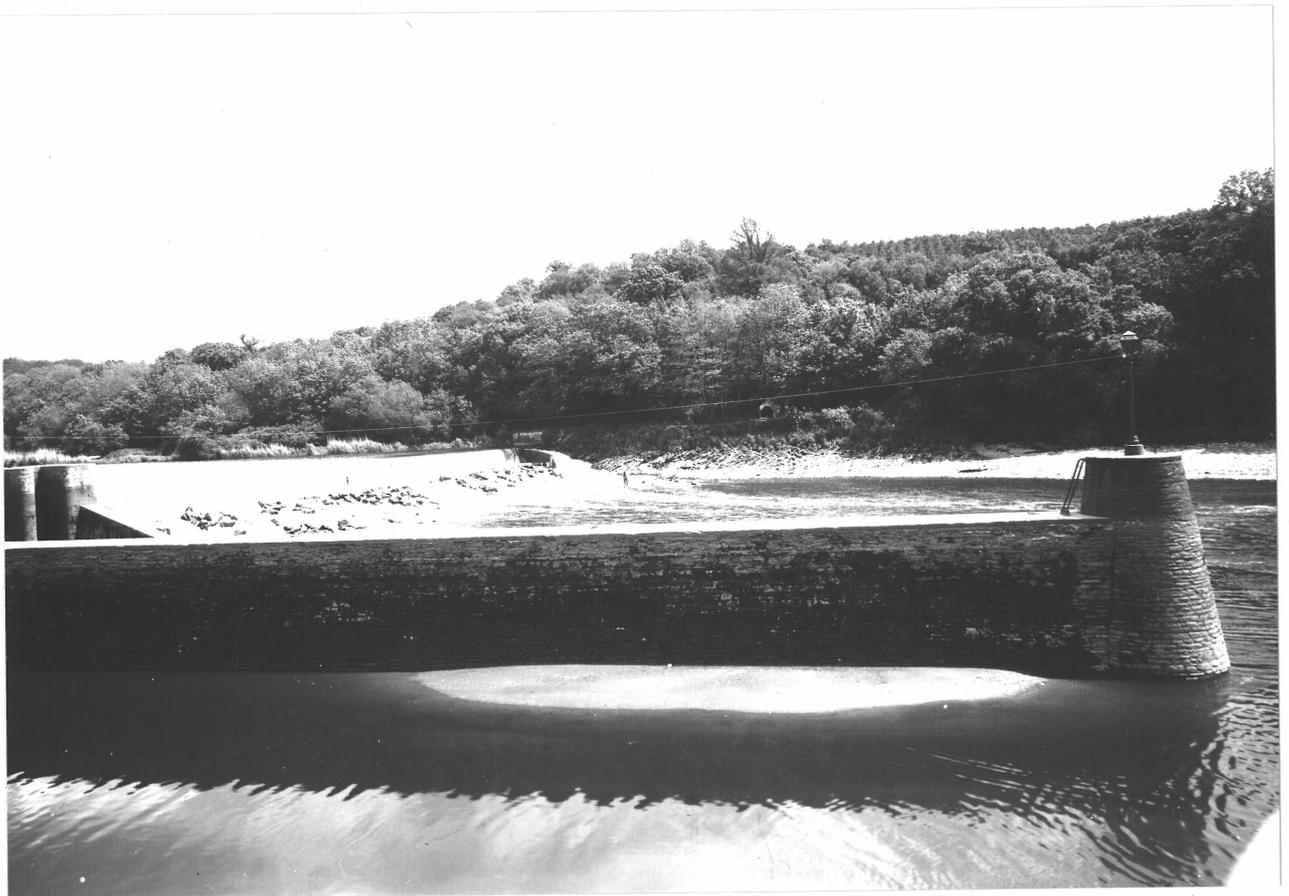
GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Vue d'ensemble de la jetée et du môle : face Nord

Cliché DAGORN

72.29.395 V

Fig. 8



PORT-LAUNAY 29

GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Ouvrage des vannes - détail des avant-becs
et de la machinerie d'ouverture en fonte

Cliché DAGORN

72.29.397 V

Fig. 9



PORT-LAUNAY 29

GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Jetée Sud : détail d'un reverbère et du
treuil de manoeuvre de l'écluse

Cliché DAGORN

72.29.400 V

Fig 10



PORT-LAUNAY 29

GUILLY-GLAS - ECLUSE MARITIME

Ecluse - détail d'une porte, encastrée dans
le quai

Cliché DAGORN

72.29.401 V

Fig. 11

